

## INSCRIPTION APPROFONDISSEMENT

**Pendant les vacances d'octobre.**  
(dates et lieu à préciser)

- Adhérents Foyers Ruraux : 390€
- Non Adhérents Foyers Ruraux : 490€

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Né(e) le : .....

Portable : .....

@ : .....

N° Jeunesse et Sport : .....

À retourner à  
**LES FOYERS RURAUX**  
5, rue Victor Hugo  
54 770 BOUXIERES-AUX-CHENES  
Tel : 03 83 31 10 35  
fred.mortal@foyersruraux54.org



## LES FOYERS RURAUX TISSEURS DE LIEN RURAL & SOCIAL

Mouvement associatif d'Education Populaire qui agit depuis 70 ans pour développer l'animation en milieu rural, la Fédération des Foyers Ruraux de Meurthe et Moselle est constituée de 127 associations locales agissant dans les domaines de la culture, du sport, de l'enfance, et de la jeunesse, de la formation, de la vie associative.

### NOS ENGAGEMENTS POUR LE Bafa

- ▶ Accueil, hébergement et restauration de qualité
- ▶ Équipe de formateur.rices expérimenté.es, composée de professionnel.les et volontaires engagé.es
- ▶ Accompagnement tout au long de la formation (aide à la recherche de stage pratique, journées de rassemblements et de formation)

## LES AIDES À LA FORMATION



La Caisse Allocations Familiales de Meurthe et Moselle accompagne les stagiaires. Cette aide d'un montant de 200€ sera versée à l'organisme de formation et devra être déduite à la fin du cycle de formation. Contactez nous.

La Caisse Nationale des Allocations Familiales accorde sans condition de ressources, une aide de 200€ à l'issue de la formation complète. Cette aide est versée directement au stagiaire par l'intermédiaire d'un document CERFA qui l'accompagne pendant sa formation.

Une aide de 70€ par stage peut être accordée par le **Conseil Départemental**, sous conditions de ressources.  
Contact : 03 83 94 58 53  
Mail : eps@departement54.fr



D'autres aides peuvent parfois exister : Foyer Rural local, Mairie de votre village, Communauté de communes, Comité d'entreprise de vos parents, Jeunesse et Territoire...  
Contactez nous à la Fédération au 03 83 31 10 35



Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Passer ton  
**bafa**  
Brevet d'Aptitude aux Fonctions  
d'Animateur



AVEC LES FOYERS RURAUX  
DE MEURTHE ET MOSELLE

Dès 16 ans

2024



[www.fdf54.foyersruraux.org](http://www.fdf54.foyersruraux.org)

## LE BAFA C'EST QUOI ?

Le BAFA est le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur qui permet d'encadrer des groupes d'enfants en Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M). Le BAFA vous ouvre les portes vers des jobs de vacances, en contribuant à votre propre épanouissement et à celui des enfants.

## LE DÉROULEMENT

Il faut avoir **16 ans révolus au premier jour de la formation générale.**

30 mois pour valider la formation, soit 3 stages dans l'ordre suivant :

- 1 ► **Stage de base**, durée de 8 jours
- 2 ► **Stage pratique** en accueil de loisirs ou en séjour de vacances, durée 14 jours, en une ou deux sessions.
- 3 ► **Session d'approfondissement**, durée de 6 jours.

Pour s'inscrire, il est nécessaire d'obtenir un numéro d'identifiant Jeunesse et Sports.

Rendez-vous sur le site :

► <http://www.bafa-bafd.gouv.fr>

Ne renvoyez pas le bulletin (ci-joint) à la Fédération tant que vous n'êtes pas inscrit sur le site de Jeunesse et Sport et que vous n'avez pas récupéré votre numéro : **6 chiffres – 4 lettres.**

D'autre part, accompagnez le bulletin d'une photo d'identité (format 35 x 45), **ne la collez pas** sur le bulletin.

## LE STAGE DE BASE

La session aborde tous les éléments constitutifs du rôle et de la fonction de l'animateur au sein d'un Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M).

- Rôle éducatif et responsabilités de l'animateur
- Aménagement des espaces
- Activités : petits et grand jeux, veillées, activités manuelles, artistiques, sportives...

Le contenu de formation est modulable et s'adapte au gré de l'évolution du groupe. Les contenus théoriques sont abordés de manière ludique, par l'expérimentation pratique afin de faciliter les acquisitions.

La formation s'attache à favoriser toutes les situations collectives. C'est pourquoi nos stages se déroulent en internat, occasion de découvrir la richesse de la vie en collectivité et de se positionner entre intérêt individuel et intérêt collectif.

**Durée : 8 jours aux vacances de printemps.**



## LE STAGE PRATIQUE

14 jours à effectuer dans un accueil de loisirs ou un séjour de vacances dans lequel vous êtes en situation d'animation et d'encadrement d'enfants au sein d'une équipe. C'est l'occasion de mettre en pratique les connaissances et expériences vécues en stage de base.

**Durée : 2 semaines en séjour de vacances OU 3 semaines en accueil de loisirs, pendant l'été.**

**ATTENTION : multipliez, dès maintenant, les contacts pour trouver ce stage pratique, dans votre village, sur votre secteur, dans vos réseaux de connaissances.**

## LA SESSION D'APPROFONDISSEMENT

La session d'approfondissement permet de faire le point sur sa formation mais aussi de découvrir de nouvelles activités et d'en perfectionner d'autres. Nos sessions d'approfondissement ont avant tout une vocation généraliste. Cette vocation généraliste n'exclue pas cependant la présence de certaines dominantes.

**Durée : 6 jours pendant les vacances d'octobre.**



## INSCRIPTION STAGE DE BASE

**Du dim. 21 au dim. 28 Avril 2024,**  
à Vigneulles-lès-Hattonchatel (Meuse)

- **Adhérents Foyers Ruraux : 490€**
- **Non Adhérents Foyers Ruraux : 590€**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Né(e) le : .....

Portable : .....

@ : .....

N° Jeunesse et Sport : .....

Avez-vous un stage pratique ?

OUI  NON

Lieu, organisateur et nature du stage pratique (ACM, centres de vacances..) :

**À retourner, avec votre photo d'identité, à**

**LES FOYERS RURAUX**

**5, rue Victor Hugo**

**54 770 BOUXIERES-AUX-CHENES**

**Tel : 03 83 31 10 35**

**fred.mortal@foyersruraux54.org**